



Reims, mardi 30 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03332

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Inspection d'ouvrages (avec une nacelle négative)**Canal de l'Aisne à la Marne****bief n°4 d'Alger****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 16/06/2023 de 07:00 à 19:00o **Canal de l'Aisne à la Marne**

entre les pk 3,760 (pont de la Neuville) et pk 3,760 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le Conseil Départemental de la Marne fera effectuer une inspection avec une nacelle négative du pont de la Neuville, PK 3,760, sur la commune de Cormicy, dans le bief n°4 d'Alger du canal de l'Aisne à la Marne. Ils sont invités à naviguer avec prudence à l'approche de cet ouvrage et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie, Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

17/06/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET